

DESCRIPTION D'AFFECTATION DE VOLONTAIRE DES NATIONS UNIES

Préambule :

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est au sein des Nations Unies l'organisation qui, au niveau mondial, est chargée de promouvoir le volontariat pour la Paix et le Développement. Le volontariat profite à la fois à l'ensemble de la société et à la personne qui se porte volontaire. Les Volontaires des Nations Unies contribuent à la paix et au développement en faisant du plaidoyer pour le volontariat en général, en encourageant les partenaires à intégrer le volontariat dans leurs programmes de développement et en mobilisant des volontaires. Dans la plupart des cultures, le volontariat est profondément ancré et établi dans les sociétés avec la tradition de partage et d'entraide au sein des communautés.

A cet égard, les Volontaires des Nations Unies prennent part aux différentes formes de volontariat et joue un rôle important pour le développement et la paix en collaboration avec les partenaires, les agences hôtes et les communautés locales. Durant toute leur affectation, les Volontaires des Nations Unies font la promotion du volontariat à travers leur action et leur conduite. S'engager dans les activités volontaires peut effectivement et positivement enrichir leur compréhension des réalités sociales et locales, aussi bien que créer un pont entre eux-mêmes et les personnes dans leur communauté d'accueil. Ceci rend le temps qu'ils dépensent en tant que volontaire plus valorisant et productif.]

1. Titre d'affectation VNU : Volontaire des National Unies International

2. Type de lieu d'affectation : Sans famille

3. Titre fonctionnel : Expert en Protection de l'Enfant et Justice Transitionnelle pour la Commission Vérité, Justice et Réconciliation au Mali

4. Cadre stratégique du Programme VNU : Développement des capacités nationales par le biais du volontariat

5. Lieu d'affectation/Pays : Bamako, Mali

6. Durée : 24 mois

7. Date présumée du début d'affectation : Octobre 2018

8. Agence/Institution hôte : UNICEF

9. Contexte organisationnel :

Le 15 janvier 2014, une Commission vérité, justice et réconciliation (ci-après la CVJR) a été créée au Mali dans le but de "contribuer à l'établissement d'une paix durable par la recherche de la vérité, la réconciliation et la consolidation de l'unité nationale et des valeurs démocratiques à travers le territoire du Mali."

La Commission est mandatée pour traiter les graves violations des droits de l'homme commises depuis 1960. Conformément aux dispositions de l'ordonnance qui la crée, elle a été établie pour une période initiale de trois ans, à l'issue desquelles, un rapport d'étape sera produit.

Au plan organisationnel, cinq (05) antennes sont opérationnelles à savoir celles de Bamako, Gao, Mopti, Ségou et Tombouctou. Les modalités de mise en œuvre de l'antenne de Kidal sont en train d'être développées au sein de la CVJR.

Après une intense activité d'audition des victimes dans le cadre de la recherche de la vérité, la CVJR a auditionné plus de six mille (6000) victimes et témoins dont au moins 49 enfants, parmi lesquels on

enregistre des témoignages sur des violences sexuelles. La CVJR a institué en son sein une sous-commission Genre qui est chargée d'assurer la prise en compte du genre dans les activités de la Commission, mais aussi de veiller à la transversalité du genre. Cette sous-commission traite également des questions des enfants et des personnes âgées. Dans le cadre de l'élaboration de ses outils stratégiques, elle conçu un manuel de procédure avec un accent sur les enfants et plus précisément sur les techniques d'audition de ces derniers.

A mi-parcours la sous-commission genre de la CVJR a observé avec satisfaction un enregistrement accru des enfants lors des activités d'audition au sein des antennes régionales. Cette augmentation progressive attire néanmoins l'attention de la sous-commission genre sur le respect des standards internationaux en matière d'audition des victimes et plus particulièrement les enfants. En plus des questions d'audition, les activités d'enquêtes, d'analyse des données et l'élaboration d'un programme de réparation sont autant d'activités que la Commission doit réaliser au cours de son mandat. Malgré que le personnel de la CVJR a reçu une formation sur les droits de l'homme et sur les techniques pour interroger les enfants, la Commission a reconnu le besoin d'un soutien technique supplémentaire pour recevoir les dépositions de ces derniers et les difficultés à obtenir leur participation et atteindre les victimes dans les zones inaccessibles.

Il apparaît donc urgent, au vu de ces enjeux, de mettre à la disposition de ladite sous-commission un Expert International UNV en Protection de l'Enfant et Justice transitionnelle. Cet expert apportera un soutien spécialisé à la Commission en général et à la sous-commission genre en particulier dans le traitement de la problématique de l'enfant dans un contexte de mise en œuvre des mécanismes de justice transitionnelle.

10. Description des tâches :

Sous la supervision directe du responsable de la sous-commission Genre au sein de la CVJR, le Volontaire des Nations Unies Expert en protection de l'Enfant et Justice Transitionnelle accomplira les tâches ci-après:

- Stratégie pour faire face aux violations des droits de l'enfant : conseiller et soutenir la Commission dans la définition d'une stratégie pour traiter les violations des droits de l'enfant (y compris la prise de déclarations, la documentation et l'orientation des victimes vers les services de prise en charge) en fonction de la stratégie globale de la CVJR.
- Formation : Identifier les lacunes dans les connaissances et les compétences du personnel de la Commission pour traiter de manière adéquate les violations des droits de l'enfant et organiser la formation en conséquence. Il assurera également un encadrement du personnel de la Commission chargée d'interroger les enfants victimes (si d'autres déclarations de victimes sont prises) et / ou les enfants affectés par le conflit
- Écoute des enfants : Aider la Commission à organiser et à animer des groupes de discussion avec les enfants des zones touchées par le conflit, afin d'écouter les opinions et les expériences des enfants concernant les conséquences du conflit sur leur vie
- Aider à identifier les enfants aptes à témoigner, avec le soutien des acteurs de la protection de l'enfance, et contribuer à mettre en place des mesures psychosociales de sécurité pour les soutenir avant et après leur témoignage devant la Commission
- Documentation et analyse : Le Volontaire des Nations Unies aidera la Commission à traiter les rapports de recherche, les témoignages d'enfants et les résultats des groupes de discussion avec les enfants, ainsi que l'analyse des documents susmentionnés
- Rapportage : Aider la Commission à rédiger le ou les chapitres du rapport final de la Commission sur les enfants.
- Transversalité des enfants : développer une stratégie pour que les enfants soient intégrées dans toutes les commissions
- Communication et Médias : Aider la commission à développer une stratégie de communication et plaider avec la participation des enfants (publications, images, radio, télévision, rencontres publiques,...). Il contribuera aussi à la campagne média pour s'assurer que les enfants et/ou leurs parents aient accès à l'information nécessaire pour pouvoir effectivement se faire entendre.
- Passerelles avec d'autres programmes : s'assurer que les mécanismes en place de prise en charge des enfants sortis des forces et groupes armés/Ex-EAFGA ; du MRM et SGBV, contribuent et enrichissent le processus en cours.

- A l'heure de travailler avec ses homologues nationaux, le Volontaire est fortement encouragé à mettre de côté du temps consacré à la formation, le coaching, le mentorat et le développement des capacités.

En plus de ce qui précède, les Volontaires des Nations Unies sont censés :

- Renforcer leurs connaissances et compréhension du concept du volontariat en lisant la documentation mise à disposition par le programme VNU, les publications externes et prendre activement part aux activités du programme VNU, par exemple s'impliquer dans les activités commémoratives de la Journée internationale des Volontaires (JIV), le 5 décembre.
- Se familiariser et développer toute forme de volontariat traditionnel et/ou local au niveau du pays d'accueil.
- Réfléter le type et la nature des actions volontaires qu'ils entreprennent, y compris leur participation dans les réflexions substantielles.
- Contribuer à la rédaction des articles sur les expériences de terrain à soumettre pour la publication du programme VNU/ site web, bulletin et notes de presse, etc.
- Contribuer au Programme d'accueil des Volontaires des Nations Unies nouvellement arrivés dans le pays d'affectation.
- Promouvoir ou conseiller les groupes locaux dans l'utilisation des volontaires en ligne ou encourager les individus et les organisations à utiliser les services de volontaires en ligne quand cela est techniquement possible.

11. Résultats attendus :

- Les capacités de la CVJR sont renforcées sur le traitement des questions liées à l'enfant dans le processus de justice transitionnelle ;
- La CVJR en général et la sous-commission genre en particulier connaît et applique les standards internationaux en matière de protection de l'Enfant dans un environnement conflictuel ;
- Des outils stratégiques sont conçus dans les domaines de la recherche de la vérité notamment l'audition des enfants, les enquêtes, l'analyse des données et les audiences publiques ;
- La stratégie de communication et Médias en place intègre des axes spécifiques pour les enfants et/ou leurs parents
- Des recommandations sensibles à la protection et la prise en compte des droits des enfants sont formulées et incluses dans le rapport final de la CVJR
- Le développement des capacités grâce à l'encadrement, le suivi et la formation continue, en travaillant avec (y compris la supervision) le personnel national ou homologues de la contrepartie (gouvernementale ou non-gouvernementale, y compris les partenaires d'exécution (IP));
- La perspective de l'âge, le genre et la diversité (AGD) est systématiquement appliquée, intégrée et documentée dans toutes les activités tout au long de l'affectation
- Un mot sur les résultats concernant le volontariat pour la paix et le développement pendant l'affectation, comme par exemple le nombre de volontaires mobilisés, participation aux activités et contribution au développement des capacités.

12. Qualifications/compétences et expérience requises :

A. Niveau de qualifications : Licence/Maitrise

Domaine de qualification(s) :

- Diplôme universitaire en sciences sociales ou politiques ; relations internationales ; droit et domaines connexes.
- Expertise technique et expérience avérée sur les mécanismes de justice transitionnelle et notamment la prise en compte des enfants dans un processus similaire
- Expertise technique et expérience avérée dans le travail sur la protection des enfants dans les conflits armés et sur la participation des enfants et avec la commission vérité et réconciliation.

Nombre d'année d'expérience requis: Un minimum de 3 ans d'expériences

Langues : Maitrise du Français. L'Anglais courant est un atout

Exigence de Permis de conduire dans l'accomplissement du travail : oui /___/ non /_X_/

Exigences requises pour l'utilisation de l'outil informatique :

- Avoir la maîtrise des logiciels de gestion de base (Windows, Excel, Word, Power Point, Internet, Outlook et autres applications informatiques) est obligatoire

B. Compétences et valeurs :

- **Intégrité et professionnalisme:** fait montre d'une expertise dans le domaine de spécialité et d'une capacité d'appliquer un bon jugement; niveau d'autonomie très élevé, de l'initiative personnelle et la capacité de prendre ses responsabilités; la volonté d'accepter les responsabilités et capacité à travailler de façon autonome selon les procédures établies dans un environnement politiquement sensible, tout en exerçant largement son pouvoir discrétionnaire, l'impartialité et la neutralité; capacité à gérer l'information de façon objective, précise et confidentielle; spontané et ayant un sens de service.
- **Responsabilité:** mature et responsable; capacité à fonctionner dans le respect des règles et règlements de l'organisation.
- **Engagement à l'apprentissage continu:** fait montre d'initiative et de volonté d'apprendre de nouvelles compétences et se tenir au courant des nouveaux développements dans son domaine d'expertise; capacité d'adaptation aux changements qui surviennent dans l'environnement de travail.
- **Planification et organisation:** fait montre d'efficacité organisationnelle et des compétences et de la capacité à gérer un grand volume de travail d'une manière efficace et contribue à la résolution des dans les délais; capacité d'établir des priorités et à planifier, coordonner et suivre son (propre) travail; capacité à travailler sous pression, avec des délais contraignantes, et de gérer plusieurs projets / activités.
- **Le travail d'équipe et le respect de la diversité:** aptitude à travailler efficacement avec les autres secteurs/unités au sein de l'organisation; aptitude à établir et maintenir des rapports de travail harmonieux dans un environnement multiculturel, multi-ethnique avec sensibilité et respect de la diversité et de l'égalité;
- **Communication:** fait montre de compétences interpersonnelles; de bonnes compétences en communication orale et écrite, y compris la capacité d'écrire des rapports clairs et concis; capacité d'effectuer des présentations, des options d'articuler et de positions de façon concise; capacité à prendre et défendre des recommandations; capacité à communiquer et faire preuve d'empathie avec le personnel (y compris le personnel national), le personnel militaire, les volontaires, les homologues et les interlocuteurs locaux issus de milieux très divers; capacité à garder son sang-froid et rester utile envers le personnel, tout en étant objectif, sans montrer l'intérêt personnel; la capacité de transférer des informations et des connaissances à un large éventail de différents groupes cibles;
- **Flexibilité, adaptabilité et capacité et la volonté d'opérer dans les environnements difficiles, distants et potentiellement dangereux pour de longues périodes, impliquant des difficultés physiques et peu de confort, et notamment de fréquents déplacements au sein de la zone d'opérations; la volonté d'être déployé/transféré à d'autres lieux d'affectation dans la zone d'opérations, si nécessaire;**
- **Un engagement véritable envers les principes des affectations des volontaires, qui comprend la solidarité, la compassion, la réciprocité et l'autonomie; et l'engagement envers les valeurs fondamentales de l'ONU.**

13. Conditions de vie :

Bamako est une affectation sans famille pour le personnel international. Il offre néanmoins des bonnes conditions de vie et de travail telles que des possibilités d'activités de loisirs, sportives, récréatives, de transport, de logement et restauration, communication, etc. La situation sécuritaire est relativement calme dans la ville de Bamako. Cependant, tout membre du personnel UN doit se conformer aux règles et procédures sécuritaires des Nations Unies mises en place pour une bonne exécution de la mission.

Le/la volontaire VNU sera doté(e) d'un cadre de travail et équipements informatiques pour produire ses résultats. Il/elle bénéficiera d'un appui administratif et logistique et sera détaché(e) auprès de la CVJR

pour une période 24 mois. Elle/Il sera basé(e) à Bamako et sera également disponible pour voyager dans les régions en missions conjointes parfois avec la CVJR, pour organiser et participer à des activités de soutien aux droits de l'enfant, comme la formation du personnel de la Commission aux antennes régionales, et pour organiser des groupes de discussion avec les enfants dans les zones touchées par le conflit. Les premiers mois seront axés sur la définition d'une stratégie, la formation, l'appui institutionnel et l'écoute des enfants. Tandis que les derniers mois de la consultation seront axés sur l'analyse du matériel recueilli et sur la rédaction du rapport.

14. Conditions de Service :

La durée de votre affectation est de **24 mois**.

Le/la volontaire reçoit une indemnité de subsistance des Volontaires (VLA) qui est composée de l'indemnité mensuelle de subsistance (MLA) et une allocation familiale (FA) pour les personnes à charge (maximale trois).

L'allocation de subsistance des Volontaires (VLA) est versée à la fin de chaque mois pour couvrir les frais de logement, les charges locatives (eau, électricité et gaz), le frais de transport, les communications et les autres besoins de base. Le VLA est calculé en appliquant l'indice d'ajustement de poste (PAM) au taux de VLA de base de 1,602 dollars Etats Unis. Le VLA de base s'applique à l'ensemble des pays, tandis que le PAM est spécifique au pays et peut varier chaque mois en fonction du coût de la vie.

Cette méthode est ainsi établie pour s'assurer que les Volontaires internationaux des Nations Unies ont un pouvoir d'achat comparable quels que soient les lieux d'affectation. Le PAM est établi par la Commission de la Fonction Publique Internationale (CFPI) et est publié au début de chaque mois sur le site Web de la CFPI (<http://icsc.un.org>). Par exemple, si le PAM pour le mois en cours est de 54,6%, le VLA pour ce mois sera de $(1.602 \text{ \$EU} \times 54,6/100) + 1.602 = 2.477 \text{ \$EU}$. A ce montant obtenu s'ajoute une allocation familiale (FA) pour les volontaires qui ont des personnes à charge : 250 \$EU si le/la Volontaire des Nations Unies a une seule personne à charge, et 450 \$ US si le/la Volontaire des Nations Unies a deux personnes à charge ou plus). La VLA sera donc de 2,210.76 \$EU pour le/la volontaire sans personne à charge ; 2,460.76. \$EU pour les volontaires avec une personne à charge et 2,660.76 \$EU pour les volontaires ayant deux personnes à charge ou plus.

Quand les Volontaires des Nations Unies sont affectés dans des lieux d'affectation « sans famille » où les conditions de vie sont très difficiles et classées par la CFPI sous la Catégorie D ou E, ils reçoivent une prime mensuelle leur permettant de faire face aux dépenses additionnelles dues aux conditions de vie difficiles.

En outre, les Volontaires des Nations Unies reçoivent une indemnité d'installation (SIG) en début d'affectation (si le/la volontaire ne résidait pas dans le lieu d'affectation pendant au moins 6 mois avant la prise de fonction) et, également en cas de réaffectation à un autre lieu d'affectation.

Pendant leur affectation les Volontaires des Nations Unies sont couverts pour une assurance médicale et une assurance vie qui concerne également les situations d'invalidité permanente.

Ils/elles reçoivent le billet d'avion pour le voyage d'affectation et ont droits aux congés annuels et font partie intégrante du système de sécurité de l'ONU (y compris les remboursements des frais liés aux mesures de sécurité résidentielle). Ils/elles ont droit aux per diem pour les missions officielles au taux établis par l'ONU et aux congés dans les foyers. A la fin de l'affectation, un billet d'avion (si applicable) et une indemnité de réinstallation après service satisfaisant sont payés par le Programme VNU.

Le programme VNU enverra une copie des conditions de service, y compris le code de conduite, au candidat retenu pour de plus amples informations.

Candidature :

** Pas encore enregistré/e dans la banque de candidats VNU ?*

Veillez d'abord enregistrer votre profil sur le site <https://vmam.unv.org/candidate/signup>. Important : Une fois votre compte créé, veillez à compléter toutes les sections de votre profil et le soumettre. Puis, connectez-vous à 'Ma Page' sur <https://vmam.unv.org/candidate/mypage> et cliquez sur le lien 'Recrutement spécial'. Enfin, sélectionnez l'annonce de recrutement spécial à laquelle vous souhaitez postuler.

* Vous avez déjà un profil dans la banque de candidats VNU ?
Veillez d'abord mettre à jour votre profil sur le site <https://vmam.unv.org/candidate/profile> . Puis, connectez-vous à 'Ma Page' sur <https://vmam.unv.org/candidate/mypage> et cliquez sur le lien 'Recrutement spécial' pour sélectionner l'annonce de recrutement spécial à laquelle vous souhaitez postuler.

Prière de sélectionner le code **MLIR000654- 2512**.

Cette affectation est financée par la France ; seuls les citoyens du pays donateur peuvent postuler à cette annonce. **IMPORTANT** : Les candidats/es peuvent répondre à un maximum de trois (3) recrutements spéciaux par annonce. Votre ordre de préférence peut être indiqué dans la section 'Informations complémentaires' de votre profil.

Date limite pour postuler : **02-04-2018**.

Description d'affectation préparée par le Gestionnaire du projet/ Agence Hôte :

Zacko Francis, Chef de Section Protection de l'Enfant UNICEF Mali

Date : 06/02/2018

Description d'affectation approuvée par le Représentant Résident/Directeur Pays du PNUD ou l'Unité VNU

Michael Max Aristide ZONGO, UNV Programme Officer

Date : : 06/02/2018

Le programme VNU est un programme qui promeut l'égalité des chances et encourage les candidatures de professionnels qualifiés. Le Programme VNU s'engage à assurer la diversité en termes de genre, de nationalités et de cultures.